

CONDITIONS TARIFAIRES

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS⁽¹⁾

EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 2017

Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Banque à distance

Moyens et opérations de paiement

Offres groupées de services

Irrégularités et incidents

Découverts et crédits

Epargne et placements financiers

Opérations internationales

Assurance des moyens de paiement

Ingénierie sociale



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE	
Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte vers une autre agence de Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité (ISILIS)	GRATUIT
SERVICE BANCAIRE DE BASE	
Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier	GRATUIT
RELEVÉS DE COMPTE	
Relevé papier édité sous réserve de mouvement sur le compte sur la période concernée	
Relevé de compte mensuel papier	GRATUIT
Relevé de compte mensuel internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de compte journalier papier	1,15€ / relevé
Relevé de compte journalier internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de compte décadaire (3 par mois), journalier, papier	1,15€ / relevé
Relevé de compte décadaire (3 par mois) Internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de compte par quinzaine (2 par mois) papier	1,15€ / relevé
Relevé de compte par quinzaine (2 par mois) internet (e-relevé)	GRATUIT
Frais d'envois de relevé papier: - regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe - un relevé et une enveloppe/compte	GRATUIT 3€ / mois soit 36€ / an
Relevé de compte mensuel en braille	GRATUIT
Relevé d'échelles d'intérêts	8 € / relevé
Réédition d'un relevé de compte de - 1 an	1,67€ HT / relevé
E-documents	GRATUIT
TENUE DE COMPTE	
Frais de tenue de compte actif	10,20€ / mois soit 122,40€ / an
Frais de tenue de compte association	GRATUIT
Frais de tenue de compte sans mouvement initié par le client (depuis 12 mois) (8)	30€/an
Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit)	Taux : mini 0,052% / maxi 0,11%
Commission mensuelle de mouvement de compte association	GRATUIT
Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	Taux 0,07%
Commission d'actualisation (couverture des frais liés à la mise à jour du dossier administratif client, (fiscal, comptable, juridique), comme commander les pièces nécessaires à la bonne tenue du dossier (Extrait K-BIS), etc.	à partir de 200€/an
SERVICES EN AGENCE	
Retrait espèces dans votre agence de proximité sans émission de chèque	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage dans une autre agence CA Normandie	1,55 €
Versement d'espèces en agence	GRATUIT
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8000 € sur une période de 6 mois)	18,80 €
Commission de gestion (espèces-chèques) pour Grandes et Moyennes surfaces (GMS)	53,00€ HT /mois
Location de coffre-fort annuelle : - Frais de location de coffre-fort (très petit) - Frais de location de coffre-fort (petit) - Frais de location de coffre-fort (petit/moyen) - Frais de location de coffre-fort (moyen) - Frais de location de coffre-fort (grand) - Frais de location de coffre-fort (très grand) - Frais d'ouverture de coffre pour perte de clé ou en déshérence	64,34€ HT / an 64,34 € HT / an 93,67€ HT / an 100,42€ HT / an 121,25€ HT / an 187,50€ HT / an Selon devis et coût réel
RECHERCHE ET INFORMATION	
Frais de recherche de documents notamment photocopies de relevés de compte (de plus d'un an) ou autres documents (chèque, remise de chèques, monétiques, effets reçus au paiement, sur prêt, autres pièces...) : - Forfait jusqu'à 10 photocopies - au delà	12,50€ HT sur devis
Frais de recherche complexe de documents (recherche de documents spécifiques non accessibles directement dans le système d'information, et/ou, la recherche d'archives sur plusieurs années précédentes, qui concerne tous les types de documents).	Selon devis
Renseignements pour contrôle des sociétés	85€ HT à 229,50 € HT
Frais de recherche de situation bancaire	12,50€ HT
BANQUE A DISTANCE	
Frais d'utilisation des services de banque à distance (tarifs hors coût du fournisseur d'accès à internet)	GRATUIT
INTERNET ET TELEPHONE MOBILE	
Abonnement offres aux professionnels, agriculteurs : - Accès au service de consultation des comptes en ligne	GRATUIT
Accès aux autres services par mois	
CAEL Pro Base	GRATUIT
CAEL Pro intermédiaire RIB TITRES	2,96€ HT/mois
CAEL Pro RIB	9,13€ HT/mois
CAEL Pro RIB TITRES	9,13€ HT/mois
Accès aux Services Experts Pleinchamp, dans le cadre de certains Comptes Services ou Comptes à Composer Crédit Agricole	
Abonnement au service Expert Météo Locale	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Energie/Azote	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Grandes Cultures	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Elevage	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Porcs	Selon tarif fournisseur
Abonnement au Service Expert Vins Export	Selon tarif fournisseur
SERVICE D'ALERTE (MAIL OU SMS)	
Alerte mise à disposition des moyens de paiement	0,30€ / envoi
Alerte solde compte journalier	0,30€ / envoi
Alerte confirmation écrêtage (non exécuté)	0,80€ / envoi

Alerte taux utilisation OCCC	0,80€ / envoi
OFFRES TECHNOLOGIQUES	
Abonnement Certificat Swift - 3 Skey	60€ HT / an
CA Certificat + (plus commercialisé à partir de juillet 2016)	95€ HT / an
Abonnement CA Certificat (signature électronique pour échanges sécurisés via internet (cette offre n'est plus commercialisée))	Entre 80€ HT/an et 95€ HT/an
Abonnement Certi-Pro (signature électronique à usage exclusivement bancaire)	20€ HT / an
Abonnement EDI (Echanges de données informatisées) WEB, à partir de	11€ HT / mois
Abonnement Pack Prélèvement jusqu'à 600 SDD/an	4€ HT
Abonnement Pack Prélèvement de 601 à 2400 SDD/an	10€ HT
Abonnement Pack Prélèvement de 2401 à 12000 SDD/an	19€ HT
Abonnement Pack Prélèvement de + de 12000 SDD/an	40€ HT
Abonnement EBICS (non signé)	45€ HT / mois
Abonnement EBICS (signé)	40€ HT / mois
Abonnement E-Transactions Access 1 ^{er} contrat	17€ HT / mois
Abonnement E- Transactions - Accès supplémentaire	12€ HT/mois
Abonnement E-Transactions Premium	20€ HT / mois
Utilisation du service PAYPAL	Gratuit jusqu'à 50 opérations / mois, au-delà à partir de 5€ HT/mois
Abonnement contrat de vente à distance par internet (hors E-transaction)	6€ HT/ mois
Abonnement mensuel Editeur lecteur chèques - Offre interne	Selon tarif fournisseur
Abonnement mensuel télécollecte chèque - Offre Interne	Selon tarif fournisseur
Abonnement TPE	Selon tarif fournisseur
Abonnement Pack e-commerce	55€ HT / mois
Frais de mise en service Pack e-commerce	250€ HT
Frais de mise en service Pack E-Vitrine	100€ HT
Abonnement Pack E-Vitrine	20€ HT / mois
TOP 3 (paiement en 2, 3 ou 4 fois sans frais) :	
Frais de mise en service	45€ HT
Abonnement	5,10€ HT / mois
Frais de centralisation de trésorerie :	
Frais de centralisation d'informations, nivellement de solde, centralisation de recettes, fusion d'échelles, cash management international...	Selon devis
Encaissement par téléphone, fax ou courrier :	
Abonnement seul	13€ HT / mois
En option de E-transactions (internet)	8€ HT / mois
Abonnement SWIFNET	100€ HT / mois

MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
CARTES	
COTISATIONS ANNUELLES DES CARTES DE PAIEMENT ET DE RETRAIT	
Carte commerciale Business Mastercard à débit immédiat (11) Carte de débit Visa Classic (9)	49 €
Carte commerciale Business Mastercard à débit différé (11) Carte de crédit Visa Classic (9)	51 €
Carte de débit Visa Premier Société (9) Carte commerciale Business Mastercard Executive à débit différé (11) Carte de crédit Visa Premier Société (10)	133,60 €
PAIEMENT PAR CARTE	
Paiement par carte en Euro (paiements en France et dans un pays de l'E.E.E (2) soumis au règlement européen N° 924/2009)	GRATUIT
Autres paiements + frais proportionnels du montant du paiement	0,40 € / opération + 2,55%
RETRAITS PAR CARTE	
Frais par retrait d'espèces dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB) du Crédit Agricole	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces dans un DAB d'une autre banque (dès le 5ème retrait par mois en France et EEE) (2)	1€ / retrait (sauf carte Business Executive)
Frais par retrait d'espèces dans un distributeur : - hors UE (2) - dans UE (2) autre que euros et devises suédoises	3,40 € fixe par retrait + 2,55 %
AUTRES OPERATIONS CARTE	
Frais d'envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,20 €
Rédition du code confidentiel	9,30 €
Frais de retrait d'espèces au guichet hors euros (cash): - Fixe + Frais proportionnels	6,45€ par retrait + 2,50%
Augmentation des plafonds de paiement et/ou de retrait carte à la demande du porteur - Jusqu'à 3 mois - Durée supérieure à 3 mois	15,00 € 35,00 € / an
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Commande urgente de carte - réception agence - livraison national - International livraison	15€ 40€ 155€
VIREMENTS	
Emission d'un virement SEPA (3) en Euro	Valeur J (4)
Frais par virement interne via Crédit Agricole en Ligne	GRATUIT Valeur J (4)
Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	GRATUIT Valeur J (4)
Frais par virement SEPA (3) émis par le Crédit Agricole en Ligne	GRATUIT Valeur J (4)
Frais par virement SEPA(3) occasionnel en Euro	3,90 €
Emission d'un virement SEPA (3) permanent en Euro - Frais de mise en place - Frais par virement permanent	GRATUIT 0,95€

Emission de virements sur liste par EDI	GRATUIT Valeur J (4)
. Frais d'émission par virement externe SEPA (3) signé (certificat)	0,19 €
. Frais d'émission par virement externe SEPA (3) non signé (confirmation Web disjoint)	0,27 €
. Frais d'émission par virement externe SEPA (3) non signé (confirmation Fax Mail)	0,35€
. Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé	3,89 €
. Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation Web Disjoint)	5,09 €
. Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation Fax Mail)	6,80 €
Forfait mensuel confirmation d'ordre par fax ou mail (en sus des frais d'émission ci-dessus):	4,60€ / mois utilisé
Forfait mensuel confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)	GRATUIT
Frais de virement non exécuté (rejet technique)	15,00 €
Frais rejet/retour d'un virement SEPA (3)	3,90 €
Réception d'un virement SEPA (3)	
Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	GRATUIT Valeur J (4)
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA (3)	GRATUIT Valeur J (4)
Frais avis de crédit virement SEPA (3) reçu de l'étranger, ou, réception de fonds (fax ou mail)	3,50 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	15 €
Frais de virement de trésorerie	10,35 €
Pour les virements internationaux non SEPA (3), vous reporter à la rubrique «Opérations internationales (hors SEPA(3))»	
Facture Acceptée à Échéance	
Abonnement Mensuel	20€
Par virement signé	0,20€
Par virement non signé	0,40€
Information fournisseur par mail	0,05€
Information fournisseur par courrier	0,65€
PRELEVEMENTS	
Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA(3) (ICS)	50,00 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (3)	GRATUIT
Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	GRATUIT
. Frais avis de prélèvement signé	0,19€
. Frais avis de prélèvement non signé	0,35€
. Frais avis de prélèvement non signé avec confirmation Web disjoint	0,25 €
Forfait mensuel confirmation d'ordre de prélèvement par fax ou mail (en sus des frais d'émission ci-dessus)	4,50€ / mois
Forfait mensuel confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)	GRATUIT
Lettre d'information au premier prélèvement	1,00 €
Frais d'opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement B2B	8,00 €
Frais avis de prélèvement B2B (inter-entreprises) signé	0,35 €
Frais avis de prélèvement B2B (inter-entreprises) non signé	0,40 €
CHEQUES	
Remise de chèque sur le compte	GRATUIT Valeur J+1 (4)
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	GRATUIT Valeur J (4)
Paielement d'un chèque	GRATUIT Valeur J (4)
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	14 €
Lettre chèque, chèque en continu	Selon tarif fournisseur
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client:	
. sous pli ordinaire, dès le 1er chéquier	0,80 €
. en recommandé simple	8,20 €
. envoi sécurisé de chéquier à l'étranger en DHL	Selon Poids
Frais d'opposition par l'émetteur :	
. par chèque	15,60 €
. par chéquier (ou série de chèques consécutifs)	15,60 €
Maintien opposition chèque > un an	41 €
Frais mainlevée opposition chèque	41 €
EFFETS A L'ENCAISSEMENT OU A L'ESCOMPTE	
Effets non échus remis au moins 7 jours ouvrés avant échéance	
. Frais par remise LCR ou BOR support papier	GRATUIT Valeur E (4)
. Frais par effet	3,41 € Valeur E (4)
Frais par remise LCR ou BOR par EDI	GRATUIT
. Frais par effet signé	0,28 €
. Frais par effet non signé	0,50 €
Frais de validation de fichier d'effets transmis EDI par fax	4,50€ / mois soit 54€ /an
Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne	0,25 €
Frais de réclamation ou prorogation d'effet, changement de domiciliation	16,20 €
Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)	20,00 €
Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêt)	5,65 €
Demande d'avis de sort	15,95 €
Changement de régime d'encaissement	15,75 €
EFFETS RECUS AU PAIEMENT	
Paielement des effets : traite reçue à l'échéance	GRATUIT Valeur = E (4)
Paielement des effets : traite reçue après l'échéance	GRATUIT Valeur = Date de règlement
Relevé LCR BOR papier	GRATUIT
Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)	19,30 €

OFFRES GROUPEES DE SERVICES : Compte A Composer Agri/Pro

Offres globalisées de produits et services utiles à la gestion de vos comptes « Vos essentiels du quotidien », auxquels vous pouvez ajouter des options selon vos besoins. Chaque produit et service peuvent être vendus séparément.

Vos essentiels du quotidien : le Socle (obligatoire)

. Crédit Agricole en Ligne (niveau de services maximum)	17,60€ / mois soit 211,20 € / an
. Date de valeur J pour les remises de chèques	
. Date de valeur J (échéance) pour les effets	
. Mise en place illimitée des prélèvements	
. Tenue de compte	
. Commission de mouvement	
. Sécuricompte pro ou Agri Plus (assurance perte et vol des moyens de paiement)	
. Services Experts Pleinchamp (disponible uniquement pour les agriculteurs)	
. e-relevé ou relevé de compte par quinzaine	
. Info par mail ou sms solde débiteur	
. Info mise à disposition des moyens de paiement par mail ou sms	

Anciennes gammes de Comptes Services Agri et Pro (plus commercialisées)	Tarifs mensuels
Cotisation Compte Service Agri (sans facilité de caisse)	18,10 €
Cotisation Compte Service Agri (facilité de caisse de 1 à 8000 €)	23,35 €
Cotisation Compte Service Agri (facilité de caisse de 8001 à 16000 €)	29,70 €
Cotisation Compte Service Pro (sans facilité de caisse)	18,10 €
Cotisation Compte Service Pro (facilité de caisse de 1 à 4000 €)	24,10 €
Cotisation Compte Service Pro (facilité de caisse de 4001 à 8000 € / mois)	30,10 €
Cotisation Compte Service Pro (facilité de caisse de 8001 à 16000 € / mois)	36,10 €
Anciennes gammes de Comptes Services Agri et Pro (plus commercialisées):	
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (sans facilité de caisse)	17,30 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 1500 € à 4000 €)	20,20 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 4001 € à 8000 €)	25,40 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 8001 € à 12000 €)	31,20 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 12001 € à 16000 €)	45,00 €
Cotisation Compte Service Pro ex Normand (facilité de caisse de 16001 € à 20000 €)	62,30 €
Cotisation Compte Service Agri ex Normand (sans facilité de caisse)	14,15 €
Cotisation Compte Service Agri ex Normand (facilité de caisse de 2000 € à 8000 €)	20,60 €
Cotisation Compte Service Agri ex Normand (facilité de caisse de 8001 € à 16000 €)	27,85 €
Cotisation Compte Service Pro ex Calvados	19,70 €
Cotisation Compte Service Agri ex Calvados	13,85 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (sans facilité de caisse)	18,95 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (facilité de caisse de 0 € à 4000 €)	25,10 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (facilité de caisse de 4001 € à 8000 €)	31,40 €
Cotisation Compte Service Pro Avantages (facilité de caisse de 8001 € à 16000 €)	37,65 €
Cotisation Compte Service Pro Confort (sans facilité de caisse)	18,95 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (sans facilité de caisse)	17,80 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (facilité de caisse de 0 € à 8000 €)	23,75 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (facilité de caisse de 8001 € à 16000 €)	29,65 €
Cotisation Compte Service Agri Confort (facilité de caisse de 16001 € à 30000 €)	35,60 €

IRREGULARITES ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION	
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	
Par opération	8,60 €
OPERATIONS PARTICULIERES	
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	17,80 €
Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé	72,00 €
Frais suite à demande de retour de fonds	50€ si supérieur à 50 virements en anomalie
Incident sur transmission de fichier EDI	1€ par ligne de fichier jusqu'à 300€ au-delà sur devis
Frais par avis à tiers détenteur (ATD)	80,42€ HT
Frais par opposition à tiers détenteur (OTD)	80,42€ HT
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	80,42€ HT
Frais pour opposition administrative (frais limités à 10 % du montant dû au Trésor Public)	80,42€ HT
Protêt (+frais d'huissier)	78,55 HT
INCIDENTS DE PAIEMENTS	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,30 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,60 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1 ^{er} rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.	
Montant < ou = à 50 €	30,00€ / chèque
Montant > à 50 €	50,00€ / chèque
Frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision:	
- si paiement < 20 €	Montant du paiement maximum
- si paiement > ou = 20 €	20,00 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)
Notification d'un rejet de prélèvement SEPA (3) autre que défaut de provision	1,05 €
Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision, ou autre motif (compte clos...)	4,05 €
EN CAS D'INTERDICTION BANCAIRE	
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35,00 € / chèque
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	28,00 €

DECOUVERTS ET CREDITS	
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.	
INTERETS DEBITEURS	
Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte non autorisé et dépassement des personnes agissant pour leurs besoins professionnels. A titre indicatif au 01/10/2016 : taux 12,58% l'an.	
Formule de calcul du TRCAM : le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où TMCT = (50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN 2 ans) TRCAM du 01/10/2017 au 31/12/2017 (Taux de Référence du Crédit Agricole) : 3,59 %	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution bancaire et/ou de ligne de crédit (CT et/ou OC)	Taux 1,00 % du montant minimum 90,00 €
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et de crédit CT et/ou OC pour dossier de : Promotion Immobilière :	Taux 1,15 % du montant minimum 90,00 €
Frais de dossier sur financement:	
. Ouverture de Crédit et Court Terme	Nous consulter
. Moyen Terme	Nous consulter
Frais de dossier sur financements spécifiques: - MTS JA - Moyen terme Cuma - Moyen terme Cuma présenté par la Fédération des Cuma	Nous consulter Nous consulter Nous consulter
Frais d'étude et d'actualisation des crédits de fonctionnement agricoles et professionnels Frais de réexamen annuel	Taux de 0,30 % du montant du plafond global - minimum 79 €
CREANCES SERVICES (service d'affacturage) (5)	
Frais de dossier	60,00 €
Commission de services	1% des factures cédées
CESSION DAILLY	
Frais de dossier : mise en place ligne Dailly	Taux de 0,75 % avec minimum 94,00 €
Commission de bordereau / bordereau	12,50 €
Commission de service / facture papier	4,70 €
Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts)	5,60 €
Commission de notification / facture	16,65 €
Commission de prorogation / modification	13,40 €
Impayé, réclamation (par opération)	13,40 €
Echéancier mensuel	4,70€/mois
AVALS CAUTIONS BANCAIRES A PARTIR DE	
Frais de dossier	A partir de 56,70 €
Frais de dossier acte complexe	Taux 0,75 % du montant - minimum 163,00 €
FORMALISATION DE GARANTIE	
Warrant	57,00 €
Gage et Nantissement	82,80 €
Nantissement titres et assurance-vie	
. Produits Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
. Produits extérieurs	168,30 €
Renouvellement de garantie	56,00 €
Assurance Décès invalidité emprunteur (ADI) dans le cadre du contrat groupe, les primes sont variables selon âge et conditions d'acceptation de votre dossier par CNP Assurances. Assurance CNP Assurances dans le cadre d'un contrat groupe proposé par le Crédit Agricole. CNP Assurances : 4, place Raoul-Dautry - 75015 PARIS - RCS 341737062.	
INCIDENTS ET VIE DU PRÊT	
Frais de réédition tableau d'amortissement	13,66 € HT
Frais de mise à disposition du document de mainlevée de garantie	84 €
Acte de mainlevée de garantie (hors acte notarié)	484,50 €
Frais report échéance (dépassement de délai de remboursement du prêt)	89,00€ et taux d'intérêt majoré de plus 2% ou plus 2,80% (si échéance dépassée)
Frais de changement de compte payeur	41,80 €
Frais d'étude de rédaction d'avenant (hors réaménagement)	Taux 1% du CRD (capital restant dû) - minimum 160 €
Frais de désolidarisation de prêt	Taux 1% du CRD (capital restant dû) minimum 160,00 € maximum 300,00 €
Frais de décompte de prêt	24,50 €
Lettre d'information annuelle caution prêt (par emprunteur)	14,60 €
Lettre de relance sur prise de garantie	15 €
Frais d'appel d'échéance (selon périodicité)	2,30 €
Attestation de remboursement de prêt	18,33€ HT
Reconduction d'une limite globale de trésorerie	13,10 €
Compta Prêt Agri	50,80 €
Frais de réaménagement sur conditions financières de prêt	Nous consulter
Frais de changement de caractéristique d'un prêt bonifié	56,70 €
Frais de modification de périodicité d'un prêt	47,80 €
Frais de modification de date d'échéance d'un prêt	41,60 €
Frais de renouvellement annuel O.C.C.	15 €
Situation Avoirs et Engagements	44,50€ HT
AGILOR	
Frais de dossier sur financement AGILOR :	
Moyen Terme	Nous consulter
Court Terme TVA	Nous consulter
Frais de dossier sur financement Approvisionnement et Bovin Viande	Nous consulter
Court Terme Prescripteur	Nous consulter

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS			
Epargne Bancaire			
Placement automatique des excédents de trésorerie (DAT, CSL, Excédent Pro, Compte Excédent Pro)	Nous consulter		
Placements Financiers			
Opérations diverses sur titres			
Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT		
Transfert total d'un compte titres vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	102 €/ compte		
Transfert d'une ligne actions, obligations ou OPC vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	20 € / ligne		
Transfert compte titre ou ligne de titres vers Ets bancaires à l'étranger	sur devis		
Opposition sur un titre ou sur un bon	89,30 €		
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,60 €		
Frais de recherche titres, par année de recherche	15 €		
Mise en nominatif administré d'une ligne de titres hors Crédit Agricole	32 €		
Mise en nominatif pur d'une ligne de titres hors Crédit Agricole	52 €		
Gestion conseillée	60 €/trim. (soit 240 €/an)		
Les ordres sur OPC***			
Souscription et vente OPC CA (SICAV, FCP)*	Frais fixes : gratuit		
Souscription et vente OPC non Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	+ droits d'entrée/de sortie inhérents aux produits		
	Frais fixes : 38 €		
	+ droits d'entrée/de sortie inhérents aux produits		
	Taux	Minimum €	+Forfait/ligne €
Ordres passés en agence*** :			
Obligations sur Bourse France	1%	15 €	5 €
Actions, bons de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France	1,40%	15 €	5 €
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France	1,40%	6,20 €	
Actions et obligations sur bourses étrangères	1,40%	40 €	5 €
Ordre annulé, non exécuté			4,59 €
Ordres passés par la plateforme téléphonique*** :			
Obligations sur Bourse France	0,80%	15 €	5 €
Actions, bons de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France	1%	15 €	5 €
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France	1%	6,20 €	
Actions et obligations sur bourses étrangères	1%	40 €	5 €
Ordre annulé, non exécuté			4,59 €
Ordres passés par l'internet*** : Invest Store Initial			
Actions, obligations, bons de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France	0,56 %	10 €	
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France	0,56 %	6,20 €	
Actions et obligations sur bourses étrangères	0,56 %	40 €	
Ordre annulé, non exécuté			GRATUIT
Ordres passés par l'internet*** : Invest Store Intégral			
Actions, obligations, bons de souscription, droits de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France			0,99€
- obligations ordre <= 1 100€ - ordre > 1 100€			0,09%
Les ordres de bourses sur bourses étrangères	0,56 %	40 €	
Ordre annulé, non exécuté			GRATUIT
Service du Règlement Différé (SRD)			
- frais proportionnels		0,024%	
- minimum		6,10€	
Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire)		4,15€/mois (soit 49,80€/an)	
Frais sur actions non cotées :			
- Forfait ouverture de dossier (nouvelle ligne à inscrire)		160 €	
- Souscription nouvelle (complément de ligne détenue)		20 €	
- Autres opérations (dividendes-cessions)		20 €	
*Hors OPC négociables avec un marché réglementé (ex : ETF...)			
***Frais de marché et d'intermédiaires en sus, variables selon le lieu d'exécution			
Le Droit de garde prélevés au cours du premier Trimestre*			
(Sur la base de la valeur des titres au 31 décembre 2016)			
	Frais de tenue de compte par an et par compte titre ou PEA HT en €	+ frais fixe par ligne € HT en €	+ commission proportionnelle au montant du portefeuille par an en % HT
Obligations et OPCVM du Groupe CA		1,73	0,10
Autres valeurs		5,20	0,21
Titres nominatifs	23,57	5,20	0,29
Lignes étrangères		5,20	0,29
Actions CASA		GRATUIT	GRATUIT
Parts sociales (de Caisses locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Maximum de perception par compte titre, par PEA et par PEA-PME : 354,92€ HT/an			
*Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur les lignes actions			
Suivi de l'épargne :			
Relevé global des avoirs trimestriel			
Relevé global des avoirs semestriel			
Relevé global des avoirs annuel	10€/envoi		
TRANSACTIONS SUR L'OR			
Achat d'or, taux 1,85% de la transaction avec un minimum de	19,20 €		
Vente d'or, taux 1,85% de la transaction, plus 10,5% de taxe sur les métaux précieux, avec un minimum de	19,20 €		
Sac plombé CPR (Compagnie Parisienne de Réescompte) prix unitaire	12 €		

OPERATIONS INTERNATIONALES (hors SEPA(3))	
IBAN : International Bank Account Number = RIB international	
BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque	
Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change.	
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales.	
Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
REGLEMENTS A DESTINATION DE L'ETRANGER	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).	
Frais par transfert bancaire en euros vers un pays de l'EEE (2) (incluant la Suisse) avec IBAN et BIC - ordre papier transmis à l'agence - ordre télétransmis par WEB EDI	3,90€ 3,50€
Frais par émission de virement, autre cas: - ordre papier transmis à l'agence - ordre télétransmis par EDI	17,50€ 14€
Frais par émission d'un chèque de banque international	34,00 €
Frais de paiement de chèque émis à l'étranger ou d'effets libres sur l'étranger	41,40 €
Frais de règlement remise documentaire	Taux 0,20 % du montant Minimum 48,75€
Frais de mise à disposition de fonds à l'étranger	42,00 €
REGLEMENTS EN PROVENANCE DE L'ETRANGER	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur. Frais de réception à la charge du bénéficiaire). Ordre de paiement domicilié à nos caisses.	
Frais de virement en euros en provenance d'un pays de l'EEE (2) . Avec IBAN et BIC . Frais pour autre virement	GRATUIT 17,50 €
Frais pour ordre de paiement reçu domicilié dans une autre banque (hors SEPA (3))	42,00 €
ENCAISSEMENTS SUR L'ETRANGER	
Frais d'encaissements de chèques (si opération en devise, application de la commission de change) : . Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement) : . Crédit après encaissement :	Taux 0,10 % Minimum 27,60 € Taux 0,10 % Minimum 30,40 €
Frais d'encaissements d'effets libres :	Taux 0,10 % Minimum 27,60 €
Frais d'encaissement documentaire :	Taux 0,20 % Minimum 48,75 €
CHANGE (hors change manuel et carte bancaire)	
Opération sur devises (achat, vente, arbitrage)	
Commission de change (se cumule avec les autres commissions)	Taux 0,05 % Minimum 15,20€
Frais de mise en place de contrat de change (Terme, Option, Flexigain, Flexiterme)	41,25 €
Abonnement change en ligne (CA ch@nge en ligne) (6)	GRATUIT
COMPTE EN DEVICES	
Frais mensuels de tenue de compte en devises :	17,15 €
Intérêts créditeurs (mensuels) taux JJ de la devise, minoré de 1 point (versés à partir d'un seuil minimum de 30€ ou contre-valeur) Intérêts débiteurs (mensuels) taux JJ de la devise, majoré de 3 points	
Mise en place de dépôt à terme en devises	nous consulter
Financements court terme en devises	
Frais de dossier de mise en place d'une avance en devises IMPORT ou EXPORT	41,25 €
DATES DE VALEUR	
Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouvrés boursés en France et à l'étranger)	
Opérations de débit	Valeur J (4)
Opération de crédit :	
. EURO et devises zone EEE (2)	Valeur du rapatriement
. Cession de devises «dans EEE (2)» et «hors EEE (2)»	Valeur reçue du correspondant + 2 jours
. Devises «hors EEE (2)» sans cession	Valeur reçue du correspondant + 1 jour
. Chèques Sauf Bonne Fin en EURO et devises	J +6 (4)
La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.	
CREDIT DOCUMENTAIRE (CREDOC) à l'importation et l'exportation, garanties internationales (Stand by letter), financement en devises...	
Abonnement CREDOC en ligne (CA E-TRADE) (6)	GRATUIT
Forfait crédit documentaire import : ce forfait comprend 1 ouverture, 1 utilisation, 1 modification et les frais de port ou téléx sur une période de 3 mois pour les crédocs inférieurs ou égal à 23 000 €	187,00 €
Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant : Commission d'ouverture par trimestre indivisible	Taux 0,25% avec minimum 104,75 €
Commission de modification : . en cas d'augmentation du montant du crédit ou prorogation . autres cas : documents supplémentaires, conditions d'expéditions nouvelles...	Taux 0,25% par rapport à l'engagement supérieur avec Minimum 87,00€ 87,00 €
Commission de paiement ou d'utilisation	Taux 0,125% du montant Minimum 92,75 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé/mois indivisible	Taux 0,0834% (1/12%) du montant Minimum 81,00 €
Frais de traitement échéance supplémentaire	34,00 €
Caution pour absence de document /mois indivisible	Taux 0,0417% (1/24%) du montant Minimum 75,50€
Commission pour présentation de documents irréguliers à la charge du remettant	Forfait 112,50€
Frais de traitement de crédits documentaires (swift,télex, port...) : . EEE (2) . Autres zones	Minimum 28,30 € Minimum 34 €
CREDIT DOCUMENTAIRE A L'EXPORTATION OU STAND BY LETTER OF CREDIT	

Forfait crédit documentaire export : ce forfait comprend 1 notification, 1 utilisation, pour un montant - inférieur ou égal à 15 000 € - supérieur à 15 000 € et inférieur ou égal à 70 000 € - supérieur à 70 000 € et inférieur ou égal à 120 000 € - supérieur à 120000 € et inférieur ou égal à 150 000€ Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification à la ligne sera appliquée sur le montant : . Commission de transmission de lettre de crédit commerciale ou «stand by letter of credit»	Forfait: 150,00 € Forfait: 226,00 € Forfait: 240,00 € Forfait : 300,00 € 68,00 €
. Commission de notification de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by	Taux 0,10% du montant Minimum 104,25 €
. Commission de confirmation de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by. Taux différents suivant le risque pays (consulter le service international) calcul par trimestre indivisible	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales
. Commission de modification de crédit confirmé non échu (augmentation de montant, prorogation de la validité, et/ou confirmation d'un crédit notifié) taux selon pays (risque)	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales
Commission de modification de crédit non confirmé : . Augmentation de montant	0,10% de l'augmentation, Minimum 92,75€
. Autre cas	92,75€
. Commission d'examen ou de levée de document,	Taux 0,15% du montant Minimum 139,00 €
. Commission d'Acceptation ou engagement de paiement différé	Taux différent suivant le risque pays Consulter le service Affaires Internationales
. Frais de traitement échéance supplémentaire	34,00 €
. Commission de transfert de crédit,	taux 0,15% du montant transféré Minimum 220€
. Commission de mise en conformité des documents	Forfait 81,00€
Frais de traitement des crédits documentaires (swift, télex, port...) : - EEE (2) - Autres zones	28,30€ 34,00€
CAUTIONS ET GARANTIES	
Frais d'établissement de l'acte, forfait	105,50€ (majoration possible en cas de complexité de l'acte)
Commission d'engagement par trimestre indivisible	Taux 0,25% du montant de l'engagement Minimum 104,25€
Avenant . Frais de rédaction d'avenant . En cas d'augmentation ou prorogation valable dans le trimestre indivisible en cours	Forfait 62,30 € Taux 0,25% du montant par trimestre Minimum 62,30 €
Frais de transmission	Forfait 32,50 €
Attestation de blocage de fonds	Forfait 58,00 €
Garanties reçues : . Commission de notification . Commission de modification, prorogation	Forfait 97,15 € Forfait 62,30 €
Commission de mise en jeu, forfait (frais d'envoi en supplément)	81,00 €
Financements court terme en devises Frais de dossier de mise en place d'une avance en devises IMPORT ou EXPORT	41,00 €
Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données	12€50 HT
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques, remises de chèque, autres pièces de caisse, monétiques, effets reçus au paiement, recherche sur prêt...) - forfait jusqu'à 10 photocopies - au-delà	12,25€ HT sur devis
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	42,70 €
Frais de préavis au bénéficiaire	14,50 €
Frais de copie au donneur d'ordre	6,00 €
Frais d'impayé sur dépôt de chèque étranger	149,00 €
REGLES COMMUNES A TOUTES LES OPERATIONS INTERNATIONALES	
Toutes opérations (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76,00€ hors SEPA (3) ou équivalent devises sont facturées au prix forfaitaire de	8,75 €
Frais d'amendements, corrections, messages aux banques étrangères	15,50 €
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales.	
Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Une plaquette reprenant les conditions générales de banque appliquées aux opérations à l'international est disponible à votre agence. Demandez la à votre chargé d'affaires.	

ASSURANCE DES MOYENS DE PAIEMENT	
Cotisation Sécuricompte Professionnel Plus 	3€ / mois soit 36€ / an
Cotisation Sécuricompte Agriculteur Plus 	4€ / mois soit 48€ / an
Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelles à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.	

ASSURANCE ET PREVOYANCE (7)**Nous assurons aussi votre activité au quotidien**

Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales

Les spécialistes assureurs du Crédit Agricole proposent une offre «assurance» complète, sur mesure, pour répondre à chacun des besoins de votre métier.

Nous couvrons :

- L'activité professionnelle : biens professionnels, locaux et véhicules, pertes financières, la responsabilité civile et la protection juridique.
- Les biens privés : l'habitat, les véhicules privés.
- La protection des personnes : garantie des revenus, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie et professionnels, assurance dépendance, assurance décès.

SécuriHELP AGRI

Versement d'une indemnité en cas de :

- Décès accidentel**
- PTIA accidentelle**
- Hospitalisation suite à accident**
- Arrêt d'activité suite à un dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation

6 € / mois
(soit 72 € / an)**SécuriHELP PRO**

Versement d'une indemnité forfaitaire en cas d'arrêt d'activité suite à dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation.

1 € / mois
(soit 12 € / an)**** Couverture des accidents privés et professionnels (voir conditions).**

Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

Document à caractère publicitaire.

Une gamme de produits assurés par les filiales de Crédit Agricole Assurances.

Les contrats d'assurance dommages sont proposés par PACIFICA, Compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, Entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré. Siège social, 8/10 bd de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

INGENIERIE SOCIALE

Epargne salariale	Selon convention
Epargne retraite collective	Selon convention
Gestion des indemnités de carrière	Sur devis
Gestion des régimes de retraites supplémentaires	Sur devis
Assurance collective (7)	Sur devis

 Service inclus dans une offre groupée de services

(1) Définition des associations : toute association de moins de 10 salariés ou une association ne relevant pas du domaine médico-social, sanitaire, de l'enseignement et du culturel

(2) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Slovaquie, Suède, Slovaquie, Slovénie, Suède, Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège

(3) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros)
Zone SEPA = E.E.E. + la Suisse+ Monaco + Saint Marin

(4) J = inscription sur le compte

E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

D = date de retrait

La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(5) Cré@nces services est proposé par le Crédit Agricole et géré par sa filiale Crédit Agricole Leasing et Factoring, sous la marque Crédit Agricole Factoring - Société Anonyme au capital de 195 257 220 euros - Siège social : 12 Place des Etats-Unis, 92120 Montrouge Cedex France - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Nanterre sous le numéro 692 029 457 - Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457. Crédit Agricole Leasing et Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09) et agréée en qualité de société de courtage d'assurances.

(6) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet

(7) Les contrats d'assurance de personnes sont assurés par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 € - Siège social : 50/56 rue de la Procession 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des assurances. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la notice d'information. Vous disposez d'un délai, légal ou contractuel, selon le produit, de 30 jours calendaires pour renoncer à votre adhésion à compter de la date de sa conclusion.

(8) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(9) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(10) Carte de crédit : sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable : ces cartes portent la mention «CARTE DE CREDIT». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

(11) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles.

Renseignez-vous sur les conditions de ces offres dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, courtier en assurances.